

REGLEMENT DU JEU DEPASSEZ VOS IDEES RECUES

Article 1

L'Agence de Développement et de Réservations Touristiques l'Aisne organise un jeu gratuit, sans obligation d'achat, intitulé « Dépassez vos idées reçues », destiné à promouvoir le charme des paysages axonais et à vanter l'accueil chaleureux des hébergeurs

Ce jeu s'adresse avant tout aux personnes n'étant jamais venues dans l'Aisne mais il est ouvert à toute personne désirant découvrir une autre facette de l'Aisne. Il se déroule du 05 Juin au 05 Août 2017. Il est l'occasion d'un tirage au sort qui se déroule le 06 Août 2017.

Le jeu concours « Dépassez vos idées reçues » prend la forme d'un tirage au sort. Pour y participer chaque personne doit indiquer son nom, son prénom, son adresse mail et indiquer son consentement à la participation du jeu-concours. Il n'y a aucune obligation d'achat. Les informations que vous fournissez à l'ADRT de l'Aisne ne seront utilisées que pour vous contacter dans le cadre du jeu-concours « Dépassez vos idées reçues » (validation de l'inscription, rappel de la date de tirage au sort et résultat du tirage au sort) et à l'envoi de newsletter dans le cas où vous avez consenti à les recevoir en cochant la case prévue à cet effet.

Article 2

La participation au tirage au sort est ouverte à toute personne ayant rempli correctement le formulaire web prévu à cet effet, à l'exception du personnel de l'ADRT de l'Aisne, des hébergeurs participant aux dotations et des membres de leur famille.

Article 3

Pour participer au jeu concours, le participant doit :

1. Accéder à la page du jeu concours sur J'M l'Aisne accessible depuis l'adresse <http://www.jaimelaisne.com/>
2. Remplir le formulaire avec nom, prénom, adresse mail et cocher la case « je souhaite participer au jeu-concours »

Pendant la durée du jeu, il ne sera accepté qu'une seule participation par personne définie par son adresse e-mail. En cas de participations multiples, il ne sera pris en compte qu'une seule participation. La tentative d'une inscription multiple pourra entraîner l'exclusion du participant par la Société Organisatrice.

La participation et par conséquent les gains sont limités à un seul envoi par personne (même foyer, même nom et même adresse).



Article 4

L'AISNE

AISNE < PICARDIE < FRANCE

Le tirage au sort a lieu le 07 Août 2017. Il est effectué par un membre de l'ADRT de l'Aisne en présence de Me Piette, huissier de justice.

Article 5

Le tirage au sort se déroule en cinq temps : un premier tirage vise à attribuer le 1^{er} lot ; un deuxième tirage détermine le bénéficiaire du 2^{ème} lot, un troisième tirage pour le 3^{ème} lot et ainsi de suite jusqu'au 5^{ème} cinquième bénéficiaire du 5^{ème} lot.

1^{er} lot : un week-end romantique au Domaine de Vadancourt (valeur : 270€)

Caroline, votre hôte durant le séjour, vous recevra chaleureusement dans son château pour un week-end 100% romantique. C'est au sein d'une suite que vous allez séjourner avec une balnéo mise à disposition rien que pour vous... Ne manquez pas de faire un tour en barque ! Dépaysement garanti...

Le lot comprend : Bon pour une nuitée pour 2 personnes en suite avec baignoire balnéo et 1 apéritif d'accueil

Le lot ne comprend pas : les frais de transport, la restauration et les autres activités.

2^{ème} lot : un séjour au gîte de La Cressonnière (valeur : 198€ environ)

Audrey vous accueille au sein de son gîte de la Cressonnière : spacieux et confortable, le gîte vous propose également une piscine intérieure avec un espace Balnéo qui vous fera vivre de vrais moments de plénitude.

Le lot comprend : 1 nuitée (nuit + petit-dej) pour 2 personnes et accès illimité à l'espace Balnéo

Le lot ne comprend pas : le transport et les activités extérieures à l'hébergement.

Validité : Valable jusqu'au 28/02/2018, hors week-end.

3^{ème} lot : un week-end au château de la Marjolaine (valeur: 196€ environ)

Au cœur de la Route Touristique du Champagne, dans la Vallée de la Marne, venez profiter du confort du château de la Marjolaine. Votre hôte, Bruno, s'occupera lui-même du prestigieux dîner et vous accueillera avec le sourire et une coupe de Champagne.

Le lot comprend : 1 nuitée (nuit + petit-dej) pour 2 personnes avec dîner découverte et 2 coupes de Champagne

Le lot ne comprend pas : le transport et les activités extérieures à l'hébergement.



L'AGENCE AISNE TOURISME

Parc Foch - Avenue Foch

CS 60627 - 02007 Laon Cedex

Tél : 03 23 27 76 76 - Fax : 03 23 27 76 89

Email : contact@aisne-tourisme.com

www.jaimelaisne.com

www.randonner.fr

www.sejourner-en-picardie.com

www.weekend-espritdepicardie.com



N° de SIRET : 78019519400037 - Code NAF 8413Z

CléVacances



4^{ème} lot : un week-end en chambre d'hôtes à Eparcy (valeur : 170 € environ)

Découvrez la ferme d'Isabelle & Yves : rencontre avec les animaux, participation aux activités agricoles et bien entendu dégustation de produits locaux issus du jardin. Un séjour qui ravira les gourmands et les amoureux de la nature.

Le lot comprend : 1 nuitée (nuit + petit-dej) en chambre double (1 lit double ou 2 lits simples) pour 2 personnes avec repas en formule table d'hôtes, pour deux personnes

Le lot ne comprend pas : le transport et les activités extérieures à l'hébergement.

5^{ème} lot : Un week-end dans la chambre d'hôtes Le Bocage à Sorbais (valeur : 110€ environ)

Ce séjour vous permettra de découvrir les charmes de la Thiérache dans cet établissement labellisé Accueil Vélo. Vous bénéficierez des bons conseils des époux Mérouze et de leur accueil chaleureux. Idéal si vous souhaitez parcourir toute l'Eurovélo 3

Le lot comprend : Une nuit pour deux personnes avec petit-déjeuner, le repas du soir à la table d'hôtes et un verre d'accueil.

Le lot ne comprend pas : le transport et les activités extérieures à l'hébergement.

Article 6

Les résultats sont consultables à l'ADRT de l'Aisne à partir du tirage au sort.

Les gagnants du tirage au sort sont prévenus individuellement de leur lot par mail.

Les lots sont acceptés tels quels par les gagnants et ne peuvent être ni échangés contre un autre objet ou contre une valeur monétaire, ni remboursés.

Les lots non-réclamés dans le mois suivant l'envoi des courriers aux gagnants demeurera acquis au à l'ADRT de l'Aisne.

Article 7

L'ADRT de l'Aisne se réserve le droit d'utiliser l'identité et l'image des gagnants sur tous types de supports (internet, brochure, newsletter, journal, etc.), à des fins de communication et/ou de promotion du jeu, sans qu'aucune rétribution ne leur soit accordée.

Article 8

L'ADRT de l'Aisne se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler ce jeu pour quelque motif que ce soit et à tout moment, et de modifier le présent règlement si nécessaire sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

Article 9

L'ADRT de l'Aisne ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté le tirage au sort devait être reporté, interrompu ou annulé.

La Société Organisatrice ne sera pas responsable en cas de dysfonctionnement du réseau internet empêchant l'accès au jeu ou son bon déroulement. Notamment, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable d'éventuels actes de malveillances externes.



Si la Société Organisatrice met tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et /ou des outils disponibles et vérifiés, elle ne saurait cependant être tenue pour responsable des erreurs matérielles (notamment d’affichage sur les sites du jeu, d’envoi d’e-mails erronés aux participants, d’acheminement des emails), d’une absence de disponibilité des informations et/ou la présence de virus sur le site. La participation à ce jeu implique la connaissance et l’acceptation des caractéristiques et des limites de l’Internet, l’absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous son entière responsabilité.

En outre, la Société Organisatrice n’est pas responsable en cas :

- De problèmes de matériel ou de logiciel
- De destructions des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à Société Organisatrice
- D’erreurs humaines ou d’origine électrique
- De perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu
- De conséquences d’éventuels retard, pertes, vols ou avaries des courriers postaux ou électroniques qui ne lui sont pas imputables. Les réclamations doivent être formulées par les destinataires directement auprès des entreprises ayant assuré l’acheminement desdits courriers.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté de la Société Organisatrice, celle-ci se réserve le droit d’interrompre le jeu.

Toute fraude ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l’exclusion du jeu de son auteur, la Société Organisatrice se réservant, le cas échéant, le droit d’engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Article 10

Les informations recueillies dans le cadre du présent jeu sont nécessaires à la prise en compte de votre participation. Ces informations sont destinées à l’ADRT de l’Aisne responsable du traitement, aux fins de gestion de votre participation, pour la détermination des gagnants et pour l’attribution et l’acheminement des lots.

En participant au Jeu, le joueur pourra également solliciter son inscription à un courrier électronique d’information de la société organisatrice. Les données ainsi recueillies pourront être utilisées dans le cadre légal (mail opt-in actif).

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d’un droit d’accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez l’exercer, vous pouvez écrire à l’ADRT de l’Aisne



L'AGENCE AISNE TOURISME

Parc Foch - Avenue Foch
CS 60627 - 02007 Laon Cedex
Tél : 03 23 27 76 76 - Fax : 03 23 27 76 89
Email : contact@aisne-tourisme.com

www.jaimelaisne.com
www.randonner.fr
www.sejourner-en-picardie.com
www.weekend-espritdepicardie.com



N° de SIRET : 78019519400037 - Code NAF 8413Z

CléVacances





Article 11

L' AISNE

AISNE < PICARDIE < FRANCE

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute difficulté pratique d'interprétation du règlement ou d'application de celui-ci est tranchée souverainement par l'organisateur.

Article 12

A tout moment ce règlement peut être demandé par courrier à l'adresse suivante :

Agence de Développement et de Réservation Touristiques (**ADRT Aisne**)

Parc Foch – Avenue Foch – CS 60627 - 02007 Laon Cedex

(Tél) 03.23.27.76.76

Mail : contact@aisne-tourisme.com

Sur simple demande les frais d'envoi liés à ce courrier seront remboursés par chèque ou virement bancaire, sur la base d'un timbre correspondant au tarif en vigueur.

Article 13

Le règlement est déposé chez
Maître Piette, Huissier de Justice
16 rue Père Marquette
02000 Laon



L'AGENCE AISNE TOURISME

Parc Foch - Avenue Foch
CS 60627 - 02007 Laon Cedex

Tél : 03 23 27 76 76 - Fax : 03 23 27 76 89

Email : contact@aisne-tourisme.com

www.jaimelaisne.com

www.randonner.fr

www.sejourner-en-picardie.com

www.weekend-espritdepicardie.com



N° de SIRET : 78019519400037 - Code NAF 8413Z

CléVacances

